

APPEL A CANDIDATURES

1 INFIRMIER(ERE) BREVETE(E) APE (H/F)

PROFIL :

1. Être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne;
2. Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
3. Jouir des droits civils et politiques;
4. Être de bonne conduite, vie et mœurs;
5. Justifier de la possession de l'aptitude médicale exigée pour la fonction à exercer;
6. Être âgé de 18 ans au moins;
7. Être détenteur d'un graduat en infirmerie ou d'un brevet d'assistant(e) en soins hospitalier;
8. Être en possession du passeport APE;
9. Réussir l'épreuve orale.

L'agent doit satisfaire à la date de sa désignation aux conditions visées aux points 1° à 8°.

FINALITÉ :

L'infirmier(ère) à domicile dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé d'usagers fragilisés souhaitant rester à domicile.

ACTIVITÉS :

- Préparer les interventions,
- Réaliser les soins chez les patients,
- Consigner les symptômes et les changements de l'état des patients,
- Réaliser des soins de rééducation,
- Analyser les situations à risque pour la manutention et proposer des bonnes techniques,
- Accompagner l'usager et sa famille (dans le cadre des soins palliatifs, ...),
- Assurer du soutien par la présence, l'écoute, et le dialogue,
- Collaborer au sien du service : remises de services lors du changement d'infirmière pour le patient,
- Compléter les feuilles de contact et dossiers médicaux.

POSITIONNEMENT, AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

Sous la responsabilité de l'infirmière en chef.

Respecte les soins déterminés pour les patients dont il (elle) a la charge.

Respecte la nomenclature des soins.

Il / Elle agit avec professionnalisme, convivialité et dans les délais convenus.

Remplace les autres infirmiers(ères) quels que soient les bénéficiaires.

Se réfère au médecin prescripteur de toutes adaptations à apporter aux prescriptions médicales (nombre d'interventions, nombre de pansements à faire par jour, ...).

Se soumet à l'obligation de la visite médicale, au dépistage de la tuberculose et à la vaccination contre le Tétanos.

Est attentif(f)(ve) aux demandes des bénéficiaires.

Est relativement autonome dans l'organisation du travail.

Est garant de la qualité des soins délivrés.

Respecte l'A.R. n°78 du 10/11/67 relatif à l'exercice des professions des soins de santé.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être en possession du passeport APE.
- Disposer d'un graduat en infirmerie ou d'un brevet d'assistant(e) en soins hospitalier.
- Avoir un intérêt pour les soins à domicile.
- Faire preuve de patience et de qualités humaines.
- Être disponible, flexible et dévoué.
- Disposer du permis B et d'une voiture.
- Posséder un numéro INAMI.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIELS :

Tout le matériel nécessaire pour exercer ses activités.

CONTRAT

Temps plein de jour (38h00/sem)

Échelle barémique de traitement D6 (Minimum: 16.174,07 € - Maximum: 24.852,06 €)

CONTACT

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser votre candidature, votre CV, votre passeport APE, la copie de votre diplôme ou brevet et un extrait du casier judiciaire, pour le **21/09/2018** au plus tard :
- par courrier au service de la Gestion du personnel de la Ville de Châtelet, rue Gendebien, 55 à 6200 Châtelet

OU

- par courriel : grh@chatelet.be